

L'ACLOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois " 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l' Dodaine desbourd'rou
Tout Nivelles périrou.

ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C^{mes}.
Réclames, 50 centimes (la ligne).

ON TRAITE A FORFAIT.

SOUSCRIPTION

ouverte par l'ACLOT pour l'organisation,
à Nivelles, d'un
CONCOURS LITTÉRAIRE WALLON.

	REPORT.	fr.
Le Travailleur	5,00	5,00
M. Edouard Remouchamps	10,00	10,00
Vert et vieux	5,00	5,00
M. Alph. Hanon	5,00	5,00
Pou qu' manzelle C. V. sourte avé s'n amoureux	0,50	0,50
En' pârte à cârtés après l' répétition d'el société d' chœurs	0,55	0,55
Pilègue, Kélinec éié l' Jardini qui marmouze in d'nant twé mastoques	0,45	0,45
Pour que B et A ne pleurent plus E et G	0,50	0,50
In AcLOT qui aime enn' Montwesse	1,00	1,00
TOTAL.		fr. 410,30

NOTRE CONCOURS.

Un correspondant nous pose plusieurs questions au sujet de notre concours littéraire ; il nous demande : 1° s'il faut, pour obtenir une récompense, satisfaire aux deux objets du concours ; 2° si les concurrents doivent adopter l'orthographe de l'AcLOT, qui ne lui paraît pas la meilleure ; 3° quel genre de sujet nous recommandons, tant pour la chanson que pour le récit.

Il est loisible aux concurrents de ne prendre part au concours que pour un de ses deux objets : des récompenses spéciales sont attachées à la chanson et au récit et le montant des souscriptions recueillies permettra d'établir deux prix au moins pour chaque objet. Les pièces primées seront insérées dans l'AcLOT et dans un almanach wallon que nous nous proposons de publier vers la fin de l'année, si rien ne vient contrarier nos projets.

Quant à l'orthographe, c'est une question délicate : nous nous empressons de déclarer que, d'après nous, le jury n'aura pas à s'inquiéter de l'orthographe adoptée par les concurrents. Nous sommes loin de croire que notre façon d'écrire le wallon soit la meilleure ; comme il n'existe guère d'écrits en dialecte nivellois, il a bien fallu que nous établissions nous mêmes une orthographe qui nous est par là devenue personnelle et dont la correction est fort discutable. Il en est d'ailleurs ainsi dans toute la wallonnie : à Liège même, où, depuis tant d'années, l'étude du wallon est en honneur, chaque écrivain a son orthographe à lui et c'est pour sortir de ce chaos que la Société liégeoise de littérature wallonne vient de consulter ses membres sur l'adoption d'une orthographe commune à imposer à ceux qui participent aux nombreux concours ouverts par cette société.

Il peut être d'autant moins question d'imposer notre orthographe aux concurrents que celle-

ci ne cesse de varier. Il nous arrive très-souvent d'écrire le même mot d'une manière différente à quelques jours d'intervalle et les lecteurs attentifs de l'AcLOT auront sans doute remarqué les nombreuses modifications apportées par nous à l'orthographe *toute personnelle* — nous insistons sur le mot — que nous avons adoptée.

Nous avons cru devoir, en écrivant le wallon, nous rapprocher le plus possible du français, d'abord parce que, en l'absence d'une orthographe fixe, il semblait rationnel de ne pas dénaturer, par caprice et comme à plaisir, la forme des mots ne différant du français que par des détails peu importants de prononciation ; ensuite parce que les lecteurs nivellois étant en général peu familiarisés avec le wallon écrit, il était indispensable de leur faciliter la tâche et de leur mettre sous les yeux un texte qui, bien que scrupuleusement wallon, ne les déroutât pas trop.

A la troisième question posée par notre correspondant, nous répondrons que les concurrents sont libres de choisir leur sujet à leur guise et de le traiter comme ils l'entendent. Ils auront assez de tact, nous en sommes certains, pour ne pas s'aventurer sur des terrains brûlants et nous ne craignons pas non plus qu'ils pèchent par excès de trivialité. Ce sont là d'ailleurs des questions de convenance et de bon goût qu'il est inutile de régler et pour lesquelles il vaut mieux s'en reposer sur la délicatesse de chacun. STROISV.

Le Waux-Hall.

Dans la lettre que nous avons publiée dimanche, MM. Tamigneaux, Leduc et Letroye disent qu'il est du devoir de la presse locale de s'occuper « de choses intéressantes les habitants ». C'est précisément parce que nous avons à cœur de remplir consciencieusement ce devoir que nous nous sommes occupés de la situation du Waux-Hall.

Dans notre premier article relatif à cette question, nous avons constaté la contradiction qui existait entre les deux rapports présentés au Conseil communal, et si nous nous sommes rangés à l'avis de M. Licot, qui est certainement « compétent en la matière », c'est que dans une question de ce genre, où la vie de six à sept cents personnes se trouve engagée, il est prudent d'écouter les avis les plus pessimistes et non de se contenter de certaines garanties plus ou moins problématiques.

Nous n'avons pas « marché à pieds-joints » (ce qui serait d'ailleurs assez difficile) et nous ne nous sommes pas bornés à de simples on dit ; les preuves matérielles sont là ; nous les avons vues et chaque examen nouveau ne fait qu'ouvrir de plus en plus les yeux à ceux qui veulent s'assurer de l'état de sécurité du Waux-Hall. Si nous voulions d'ailleurs ajouter foi aux rumeurs qui courent, nous demanderions aux experts s'il est vrai que l'un d'eux ait, lui aussi, passé dans les locaux du poids de la ville et, dans sa chute, défoncé un pupitre qui s'y trouvait. Mais nous n'insistons pas sur ce bruit ; M. Licot a démontré au Conseil communal que la plupart des poutres étaient pourries ou du moins dans un très mauvais état ; lundi dernier, une pièce de bois s'est encore émiétée sous les coups de canne d'un conseiller communal et les experts eux-mêmes, dans leur rapport, reconnaissent la construction vicieuse du plancher.

Ce n'est donc pas à la légère que nous avons conclu qu'il serait temps d'interdire au public l'accès de cette salle. Nous ne mettons dans la défense de notre opinion ni passion ni entêtement ; nous avons demandé, nous demandons qu'une nouvelle expertise contradictoire de toutes les parties du Waux-Hall soit faite avec soin et impartialité ; et s'il est prouvé, par ce nouvel examen, que la solidité générale de l'édifice permet à ce dernier, moyennant quelques précautions, de supporter encore pendant plusieurs années la charge d'un public nombreux, nous serons les premiers à nous déclarer satisfaits et rassurés. Mais jusqu'à preuve du contraire, nous persistons dans notre première opinion.

Quant à cette « crainte affolée » qui se serait produite dans l'esprit de certaines personnes, elle s'est déclarée, à tort ou à raison, le lendemain de la dernière fête de l'Harmonie ; c'est à partir de ce jour que l'on a ouvert les yeux et que beaucoup de personnes se sont promis de ne plus remettre les pieds au Waux-Hall quand une foule nombreuse s'y trouverait réunie. Ce n'est pas nous qui ayons provoqué cette crainte ; c'est même parce qu'elle existait et parce qu'elle était générale que nous sommes intervenus.

Il est des gens qui prétendent que le Waux-Hall s'étant maintenu jusqu'ici, peut encore résister au moins deux ans ; nous ne voulons pas avancer de notre côté qu'il cédera au premier choc, mais

Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se brise.

Nous ne disons pas que le péril soit imminent, mais nous disons qu'il est probable et qu'il serait imprudent d'y exposer nos concitoyens.

Nous sommes heureux qu'à côté de nos raisons, MM. Tamigneaux et consorts aient exposé les leurs ; quelle que soit la décision prise à cet égard, on saura maintenant de quel côté pèsent les responsabilités. Il ne nous reste plus qu'à attendre les résultats de l'expertise finale que nous avons demandée et qu'on ne peut manquer d'accorder au public nombreux qui la réclame avec nous. CLIPOTIA.

In souv'nir dé djounesse.

AIR : Note, je t'en supplie.

A M^e CAMARADE BARETTE.

I.

Qu'on est heureux ! comme o roule dessu l' terre
Quand on est djoune ! en a bi' du plaisir !
V'la l'atche qu'arrive : tout s'ertrouille dins l' mémwère,
O tape dins l' tas, adon o réfléchit.
Tous nos p'tits djoux no r'passont dins no tièsse
O dé pâle co, ça va r'vi' pa mounmins.
O n' fait pou' d' peine à parler d' l' djounesse : } bis.
Djé cwé qu' c'est l' moude avé branmint des djins.

II.

In stant gamins, quand nos dallinn' à scole,
Djé m' rappell' co, o n' sondgeout qu'a djuer
Avé des merbe' ou bi' des caricoles,
Des boutons d' cuife pou' apprinde à bieter.
Là qu'o fait 'n' pontche ; in aute plante en' galine ;
Pair ou bi' non ? qui fait 'n' djasse au potot ?
Djusqu'à d'su l' rue on agnout dins s' tartine :
Pou' d' temps à pierre... l' m' chienne qué djé m'vvé co ! } bis.

III.

Sans pierle du temps, l' première djounesse passéé,
V'la 'n' masse d'autes djoux qui v'noit vo rinvié :
V'la des scorées, les coc' et les lissées ;
C'est l' racapia : « In an si d' bouche dé dé ! »
N' miette pus tard, v'la qu' c'est les cascognettes ;
V'la l' d'jeu des seasses, ou bi' c'est les dragons ;
Comme o courout dins l' roelle Samiette,
D'su l' prés Rase !... V'la nos plaisis d'adon. } bis.

IV.

No stinn' contints d'su l' bou'vard dé l' Dodaine :
Comme no r'lainn' avé les squette caïaux ;

A pids descaus dins les richots d' Grand'peine ;
A nids d' masintche déssu' les soques dé l' Saulx.
Au pid-à-terre ou bi au picorome ;
Au bouhoulet ; habie, à l' halle au camp !
Tous les Aclots dévânt d' dév'ni djoune homme } bis.
Astinn' binaige dé prind' ça in passant.

V.

V'là co des djeux qué d' roublious tout nette :
Des flèches, des arcs, l'arbalesse, les maquets ;
O f'zout l' piwitche, l'espitroutie, les soufflètes ;
Dins les carreaux o f'zout péter les pvés.
Avé l' clatchar o d'allout à foudrinnes ;
Comme ça buchout ! ça d'allout co bi' haut
Déssus l' marché les gamins s' complotinnet } bis.
Qu' i' s'arinne' bi prinde Djean d' Nivelles d' assaut.

VI.

A l' mourte saison — djé vu dire dins l'hivière —
S'il a dé l' neitche, o rlatte à coups d' boulots ;
V'là les patins ; o broûie d' sus les sclidwéres ;
D'in coup d' lav'mint, o s' fait tché d'su' leu dos.
V'là l' djeu dé scélite ; o part' avé leu selle
— L' pré Démulder pu' dire en' saquet d' ça —
El conducteur vo f'zout trainer l' scémelle ; } bis.
On astout seur adon d' fer l' trimouia.

VII.

C' s'arout péché si d' roublious *Barette*.
C'est sans avance qu' o dit qu' no stons des sots
D' no vir crochi, courri après l' choulette ;
Des compliments, o n' dit ni s' dernt mot !
No r'pique'rons co : là no stons à l' verdate ;
Comme des poulains on esst in liberté ;
O prind l' *chaufwœd* avé l' camarate Baute, } bis.
A l' occasion, o fait l' p'wéri d'su' l' pré.

VIII.

V'là qu' c'est les guies, après ça c'est l' djeu d' fière :
Faut vir el lutte à l' Baume d'su' l' fin d' l'esté ;
Dins l' cour Mayenne ou bi-n-à Decroliere
O f'zout d'z attaque', o trawe à tout squetter.
Au tir à l' arc à l' pierce, à no Dodaine
O f'zout les rwés el jeudi d' l'Ascension...
L' d'a co d'z autes, mais no perdrinn' nos peines : } bis.
Pou' tous les djeux crions : viv' les Wallons !

Nivelles, le 2 juillet 1889.
DEBOSSE.

Châles Bloquia.

Dins l' temps, il avout in bârbi qui d'meurout
au faubourg dé Charlerwé, en' miette pus long
qu' l' cémintière, mais d' l' aute costé dé l'
pavée. C'astout Rémy s' no, mais o né l'appé-
lout jamais autrémint qué Châles Bloquia. Il
a co là à l' z-aintours des dgins qui s' rappé-

SAQUANTS HISTWÉRES. (1)

In coup, in p'tit gamin, à l' place dé d'aller à scole,
astou voie à l' maraude. In passant à l' trawée d' l'haie,
il interre dins-n-in' pré, grippe su' in' p'wéri éié après
qu'il a mingdi des p'wéres pou' l' moins es sou, vella
qui rimplit ses poches.

T'en in coup, el maise arrife, court à l'arbe éié
l'osquine in criant : « Ah dj' vos ai, p'tit voleur, c'est
» v'c' : qui m'v'l' repper mes p'wéres ? »

Eié l' p'tit respond in bréiant : « C'est pour vous
» qué d' les couds, da, l'homme. »

On donnou' n' fiesse dins-n-in' villatche. El mayeur
qu'astout in homme fourt instuit et qui savout com-
mint c' qu'o f'zout les fiesse du temps du vi bon
Dieu, s'avout dit in li même qué l' principal c'astout
d' sougn' l' goi éié dé d'ner à bwère à tout l' monde,
mais 'n' saqué d' bou'. Ça fait qu'il avou scrit à tous
les dgins dé s' commune qui astinnet à leu-n-aiche
qu' i' f'rout mette en' fontaine dévânt l'église su'
l' grand'place éié qu' dé c' fontaine là l' n' courrou
qu' du vi', mais i' fallout qu' i' foudrinnet tertoute
échenne.

Tout l' monde a sté contint.

El fontaine a sté montée éié d'su' l' costé on a mis
in grand'cuv' éiusqué tous les gros moncieus dé

(1) Traduction littérale des *Contes populaires du pays de Liège*,
par M. Joseph Kinable. Voir l'Actol des 7 et 44 avril et 9 juin
dernier.

lont d' li pou l'awv' vu desquinde des cint et
des cint coups l' faubourg avin' prope drap éié
in plat in cuifé pa d'sous s' bras, quand i d'allout
dins l' ville fer l' bârbe à saquants pratiques.
Il avout toudis avé li comme in espèce dé
marmite qu' i' m'tout dé l'ieau tchaude dédins,
même qu' i' pourtout ça avé n' précision qué
vos ariz ieu dit qu' i' pourtout l' bon Dieu.

Eié pourtant, c'astout in scrépeu putout
qu' in bârbi, fource qu' il avout l' main rute pou
raser ; s' i' follout co jamais s' l'éf'scourci d'ainsi,
vo d'intindri des clamures ; mais à c' temps-là
o n' ravisou ni d' si près.

Tout d' même qu' in djou qu' i' stout in train
à raser l' mar'chau d' Thines (qui d'meurout-là
n' miette pus bas, d'usse in face du *Price de*
Lièche), i' li scrépout tel'mint bi l' pia qué
l' mar'chau f'zout n' grigne dé tous les diâles.
— Djé n' vos fais ni mau, ndo ? dist-i' Châles
in djoquant.

— Non, non, dist-i' l' mar'chau, à pau près
comme pou m' tirer in dint... Sroisy.

DANS LES BOIS.

Oh ! j'ai souffert longtemps d'être seul ; et ces jours
De pénible abandon, sans joie et sans amours,
Ont du cœur d'un enfant su faire une âme d'homme.
Mais il en coûte hélas ! d'ignorer ce qu'on nomme
Un foyer de famille. — Et que sert d'être fort
Et d'avoir, sans faiblir, su regarder la mort,
Si le cœur s'est fermé pour la sainte espérance,
Sans voir dans l'avenir ce que lui doit l'enfance ?
Ces bonheurs de l'enfant : aimer, rire, être bon
Et pourtant l'ignorer, et ne pas voir, au fond,
Le froid ricanement à l'ombre du sourire,
Tous n'ont pu les goûter. Oh ! l'enfance m'attire ;
Je suis las d'être vieux et je voudrais encor
Revivre le passé. — L'âme prend son essor
Et revient lentement vers les heures lointaines...

Le cœur peut dans un rêve oublier bien des peines ;
Et sentant moins amers les regrets d'autrefois
Je m'en vais, seul, longtemps, rêver au fond des bois.

Oh ! les bois où l'on sent comme un souffle de vie,
Où l'oiseau chante mieux ;
Où l'arbre en s'inclinant épand son harmonie
Et laisse voir les cieus !

Dans les taillis mouillés, pleins de lumières vertes,
Le muguet blanc fleurit ;
Et sous le rideau vert des branches entr'ouvertes
Un pan d'azur sourit.

l' commune dévinnent d'aller chaque à tour vudi in
garlot d' v'l'.

le astinnent à n' quarantaine qui avinnent accepté
d' mette leu part.

El premi qui va vûdi s' garlot s'avout dit qu' su'
quarante p'wéres si on dé met ieune d'ieau, per-
sone en' s'in d'apercevrou' ; les autes suvinnent.

El djou fixé pou bwère arrivé, tout l' villatche
astout là pou profiter d' l'occasion d' pouvvrer mette
leu vinte au route.

On tourne el robinet, v'là l' fontaine qui spitte éié
elle né spitte qué dé l'ieau claire.

Qui c' qu'a sté stounaki ? Tout l' monde.

Les trinte-néf qui avinnent sù l' premi avinnent
pinsé éié fait comme li ; les quarante avin' esté l'aussi
malins iun qu' l'aute. On a couneu leu numéro.

In cabareti dé l' rue Roblet avou d'mandé à in peinte
dé li fer in enseigne eprésintant in d'zârteur au pus
naturel possipe. El peinte fait s' bésogne avé n' sourte
dé couleur qu' elle est toute voie au premi tacha.

El cabareti, in' s' viant atrapé d'ainsi court à l'
maiso du peinte éié s' plaint du tour qu' i' li-z-a djoué.

— Comment ? dist-i' l'aute, vo n'astez ni contint ?
vos stez bien difficile ; vo n'avez d'mandé in d'zârteur
au naturel éié d' vo l'ai fait si naturel qu' il a d'zarté.

In cinsi avout n' vatche malate. l' va avé s' feumme
au staupe pou' vir commint c' qu' li va. El poude
biesse astout qu'ité dé tous ses maux.

Dévant d' s'in d'aller, l' cinsièrre s'approche dé s'vat-
che éié li n' l'êfe en' miette el tiesse qui r'tché comme

Les Lychens argentés, si noirs dans les automnes.
Couvrent les trous bruniés ;
Et seules, tristement, les pâles anémones
S'ouvrent au pied des nids.
L'oiseau donne son chant, le vent sa plainte aigrie
Et la fleur ses parfums ;
Et c'est l'âme des bois qui pleure, chante et prie
Pour les printemps défunts.

Et bien longtemps encor, dans mon âme attentive,
Quand les étoiles d'or s'allument à la fois
Silencieusement, j'entends la voix plaintive
Qui pleure au fond des bois.

23 JUN 89.

O. X.

Boîte du Journal.

Moucieu l' gaz'li,

Mi, c'est co bi n' marott' tous l' s'ans à l' campagn'
dé d'aller fer in p'tit v'wetch', c' n'année ci comme
c'astout l' esposition d' Paris d'javou l'idée dé prind
em' toûrnant dé s' costé là. I l'avou ieu du parlé qué
l' musiqu' dé l' gard' civiq' d'allou au concours dé
Paris ; j' m'avou dit : la m' affaire, comm' d' jé su
d'in l' gard' civiq' d' jé profiterai dé s' n'occasion la
pou d'aller, on a toudi pu d'agrèation dé s' trouver
d'su l'étranger avé dé cieus d' leu pays, éié bi seur
qu'on dira à milan pou ri comm' on est à in moncha,
eyé c' n'est ni co ça, on ti n' miett' à s' fer valwer
quand on va d'su l' déhors eyé l' tenue dé saudart' çà
asbleuwi toudi les d'geius. El campagn' s'avauc', on
n' pâl pu del datt', pou quess' on ! Moucieu ? ç'arou bi
d' l'honnêteté d' vo part si vo poli quett'fwé m' dir
pou quand c' qué c'est.

Dac, savet !

In gardé fou.

Réponse. M' fi, nos n' dè counichons ni pus qu' vous ;
no savons bi' qu'o parlou d'in concours, mais pou
l' date no n'astons ni' renseigne. Put-êt' bi qu'in
scrivant au major' quel li sarou vo l' dir' ou bi à iun
des gadis du *Bien vouloir* ;... mais d' j'y sontch' : ieuss'
étou o n' d'intind pus parler ; à vo tour en' sari ni no
dir, a qu'est-ce qu' i' sont toûrnés.

Nécrologie.

Madame Victor DESCOTTE, née Pétronille CASTELLU,
est décédée presque subitement lundi dernier, à So-
guies, où elle était allée passer quelques jours auprès
de sa tille.

Les funérailles ont eu lieu jeudi au milieu d'un
grand concours de monde.

Nous présentons à la famille nos plus sincères com-
pliments de condoléances.

en loque.

Les larmes à les ys, l'brâfe feumme dit in sè l'tour-
nant d'su' s'n' homme : « Çu qu' c'est d' nous autes,
hein, m' fi ? »

En' counnière qui s'avout n' miette capougn' d'su
l' rue avé s' galant astout meinée à l' police. Es gaiard
étou.

— Monsieur, dist-i' l' garçon, es fie-ci m' maltrai-
tou éié dj'ai buch' d'su avé m' mouchwé d' poche,
pou n'ni li fer mau.

— Woye, mais, dist-elle el' fie, i' n' vo dit ni, moy
sieur l' commissaire, qu' i' mouche es nez avé s'â
dwegts !

Djoseuf, qui d'vout s' marier l' lend'main, s'in r'va
à confesse à s' curé ; i' raconte tous ses péchés, qu' i'
d'avout n' fameuse quertche (mais vo comperdez bi
qu' djé n' va ni vo les dire). Es confession faite, el
curé li souhaite tout' sourtes dé bonheurs éié adon
c'est tout. In tout s'in rallant, Djoseuf es dit : « El
curé a roublié dé m' donner n' pénitence » éié vellâ
qui court l'ertrouver.

— Mon père, dist-i, dj'ai v'nu t' à l'heure à confesse
éié vos avez roublié dé m' donner n' pénitence.

— En' n'avez ni dit qu' vo d'alli vo marier ?

— Si fait.

— Eh bi d'abourd il est bou' d'ainsi.

Djoseuf, qui n'astout ni pus malin qu' i' n' faut, n'a
ni compris tout d' suite. Cwéri bi qu'il a tout près
d'meuré in mwé dévânt d' vir qué l' mariatche esst
en' pénitence ?... Éié n' dure éco, disout-i' pus tard.
S.

A DROITE ET A GAUCHE.

Après le Courrier et la Gazette de Nivelles, le Travailleur s'est fait inscrire à notre liste de souscription. Nous sommes forts reconnaissants à tous ceux qui nous aident, par leur sympathie et par leurs deniers, à réaliser nos projets et à défendre notre vieux wallon. Mais nous sommes particulièrement touchés de l'appui que nous donne la presse nivelloise et les remerciements que nous adressons au *Travailleur* sont des plus chaleureux.

Examens. Nous sommes heureux d'enregistrer de nouveaux succès dans les examens Universitaires : M. Louis Gheude a subi avec *grande distinction* le premier doctorat en droit.

MM. Louis Mahieu et Charles Gheude ont subi, le premier avec *distinction*, le second avec *succès*, la 2^e épreuve de candidature en philosophie et lettres. M. Hector Declercq a subi également avec *succès* l'examen de candidat en droit.

M. Gaston Aelbrecht a subi avec *succès*, la première épreuve de candidature en philosophie et lettres.

Les personnes adhérant à la *Société de lecture* en voie de formation sont priées d'assister à une nouvelle réunion qui se tiendra jeudi prochain, 18 juillet courant, à 8 1/2 heures du soir, chez M^{me} veuve Collard, Grand-Place.

Le règlement sera définitivement adopté et les membres seront invités à le signer.

Nous apprenons avec plaisir que M. Louis Samain vient d'obtenir, à l'Exposition universelle de Paris, une troisième médaille pour la sculpture.

Nous félicitons de tout cœur M. Samain qui, pour avoir quitté Nivelles depuis longtemps, n'en est pas moins resté un Actot.

Le Conseil provincial, dans sa séance de mardi dernier, a rejeté, suivant les conclusions du rapport de M. Huysmans, une demande de subside pour la construction de la nouvelle église du Saint Sépulchre.

Le bruit se répand qu'un Nivellois ayant quitté notre ville depuis plusieurs années va établir à Nivelles de vastes ateliers de construction ; les acquisitions des terrains seraient déjà faites. Jusqu'ici rien n'est venu confirmer cette nouvelle et il n'est pas possible de juger jusqu'à quel point elle est fondée ; cependant, il n'y a pas de fumée sans feu, dit le proverbe. Il est à souhaiter que ce projet, si toutefois il existe, se réalise, afin que notre ville acquière un nouvel élément de prospérité.

L'horloge du clocher, sur laquelle se régient la plupart des montres et des pendules, méritera bientôt la réputation de celle de Braine,

Qui va comme on l'mène.

La semaine dernière, elle était en avance de près de dix minutes sur celles des gares, puis lundi on la trouve de quelques minutes en retard sur ces mêmes horloges. De nombreux voyageurs, se liant à l'heure du clocher, ont manqué leur train au commencement de cette semaine. Ces désagréments pourraient être évités si on maintenait un écart invariable entre l'horloge de la ville et les horloges des gares.

Nous avons applaudi, dans notre dernier numéro, à la mesure prise par l'administration des chemins de fer, afin d'éviter que les enfants ne parviennent encore à se hisser sur les garde-corps du pont du Mont-S'-Roch en se servant des treillis comme marchepied. Nous devons aujourd'hui reconnaître qu'en voulant prendre plus de précautions encore ou a forcé la note. A quoi sert cette affreuse tôle qui cache aujourd'hui toute la vue dont on jouissait en se trouvant sur le pont ? Si l'on voulait absolument surlever ces garde-corps, il eut été facile de trouver un moyen plus élégant et d'un travail plus soigné. Dans ces conditions, il faudra clôturer de la même façon les parties qui ne sont garnies que de deux barres de fer fixées dans des piliers en fonte. Mais attendons que tout soit terminé : nous inviterons alors tous les Nivellois à aller admirer cet intelligent travail.

Dans sa dernière séance, le Conseil communal a reçu communication d'une requête émanant d'un membre de la commission administrative de notre académie. Cette requête demande que l'on ouvre un cours de dessin linéaire pour les jeunes filles et même, pour celles qui présentent des dispositions particulières, un cours de dessin décoratif sur porcelaine.

C'est là, nous semble-t-il, une excellente idée et nous souhaitons qu'il lui soit fait bon accueil. Dès qu'une décision sera intervenue, nous aurons soin de la faire connaître à nos lecteurs.

M. Ch. Lagasse, ingénieur en chef directeur des ponts et chaussées, vient de publier en brochure,

sous le titre : *Quelques mots sur l'habitation ouvrière*, une lecture qu'il a faite à la Société belge d'Economie Sociale.

Cette brochure expose d'abord succinctement la situation misérable dans laquelle se trouvent des milliers de familles ouvrières, n'ayant pour s'abriter que des chambres étroites et malsaines, dont le loyer élevé absorbe une part relativement considérable du faible salaire de la famille et où toutes les lois de l'hygiène sont méconnues. M. Lagasse cite ensuite les noms des différentes villes (et Nivelles est du nombre) où quelques efforts ont été tentés pour remédier à cette situation déplorable. Il examine le projet de loi dont la législature est actuellement saisie et qui a pour but de grouper sous une même direction ces efforts jusqu'ici isolés ; il expose ensuite les différentes modifications proposées pour améliorer et compléter ce projet de loi.

M. Lagasse termine en signalant quelques autres points qui pourraient être soumis plus tard aux Chambres législatives et qui sont en grande partie la mise en pratique des conclusions fournies par la Commission du travail.

Cette excellente brochure est une nouvelle preuve de l'intérêt que porte M. Ch. Lagasse à l'amélioration du sort de l'ouvrier ; l'étude de ces importantes questions sociales fait honneur à ceux qui s'en occupent avec tant de dévouement. Nous regrettons de devoir laisser à des plumes plus expérimentées que la nôtre l'examen de cette intéressante question des habitations ouvrières ; ce serait d'ailleurs sortir du cadre essentiellement local de l'*Actot* ; nous comptons cependant entretenir sous peu nos lecteurs des efforts tentés à Nivelles, dans ces dernières années, pour rendre l'ouvrier propriétaire de sa maison, ou pour lui donner au moins une demeure saine et confortable.

FÊTES ET CONCERTS.

Le Cercle Musical nous a donné deux beaux concerts, cette semaine. La foule de plus en plus nombreuse qui se rend à ces petites fêtes musicales montre combien notre population y prend plaisir. Nous espérons que nos sociétés finiront par s'entendre pour nous donner à intervalles réguliers, pendant la bonne saison, des concerts dans le genre de ceux que le *Cercle musical* nous a fait entendre dimanche au Parc et jeudi sur la Place.

Cette Société fait de grand progrès et nous en félicitons de tout cœur son jeune chef, M. Emile Dewinter, qui remplit sa tâche avec autant de modestie que de dévouement.

Éphémérides nivelloises.

9 Juillet 1637. — L'ancienne horloge du clocher est vendue aux habitants d'Ittre, moyennant une somme de 125 livres. Elle est remplacée par une nouvelle horloge avec un carillon de 12 cloches. C'est à cette époque que la ville fait placer une sonnerie à heures dans la tour qui porte maintenant le nom de *tour de Jean de Nivelles* et qui était alors appelée *tour de l'Horloge*.

10 Juillet 1876. — Un orage terrible éclate à Nivelles ; la foudre tombe en plusieurs endroits et brise des pierres surmontant la cheminée des ateliers de la Métallurgie.

11 Juillet 1886. — La garde civique fait sa première sortie ; le major Bernier passe les gardes en revue sur la Grand-Place.

On remarque ce jour-là une foule de pochards.

12 Juillet 1853. — Un Nivellois, le docteur Baron Seutin, est élu sénateur pour l'arrondissement de Bruxelles.

13 Juillet 1860. — On fait observer de la manière la plus stricte le règlement de police sur la fermeture des cabarets.

Un grand nombre de personnes sont condamnées pour avoir enfreint le dit règlement ; le mécontentement contre cette mesure est général.

14 Juillet 1871. — Le duc de Brabant, aujourd'hui Léopold II, remet, au palais de Bruxelles, un drapeau d'honneur à la Société des Carabiniers de Nivelles. Ce drapeau avait été offert par le duc le 3 septembre 1860.

MM. Seurasou Frick et Nened viennent de nous faire parvenir deux primes (*Blondinette*, mazurka pour piano par Friquet) à tirer au sort entre les devins de l'énigme suivante :

ÉNIGME.

Tant de gens ! Tant de paix et de tranquillité !
Veillais-je ? n'étais-ce qu'un songe ?
Je ne sais ; mais en vérité,
Ce que je vais conter a tout l'air d'un mensonge.
Je viens de voir dans un endroit,
Très peuplé quoique assez étroit,
Rangés de même qu'en bataille,
Des milliers d'êtres différents
Pris sur le trône et sur la paille ;
Ennemis, amis et parents,

Tous mêlés, où chez qui la taille
Règle le partage des rangs.

J'ai vu dans cette république,
Plus d'une fois le roturier
Presser les flancs du noble altier ;
Le tolérant dormir auprès du fanatique ;
Le protestant auprès du catholique ;
Français, Anglais, Espagnols, Portugais,
Jeunes et vieux, bons et mauvais,
Ensemble confondus, offraient un ordre unique,
Une uniformité faite pour plaire aux yeux.
Tous pourtant n'étaient pas également heureux ;
Plus d'un périt sous la dent meurtrière
D'un essaim affamé de reptiles rongeurs ;
Tristes enfants d'oubli, sortis de la poussière,
Des jugements publics cruels exécuteurs.
O vous, lecteur, à qui tout est utile,
Dites quel est le nom de cet asile.

SOLUTION DU LOGOGRIPE DIPLOMATIQUE.

Il est des gens qui veulent bien
Être ce que je suis sans tête ;
Pourtant c'est n'avoir presque rien,
Que de posséder pour tout bien
Ce que je suis quand j'ai ma tête.

RICHE, FRICHE.

Ont deviné : Seurasou Frick et Nened ; Ellen Jane et Tata ; Totor et cloumaque et Tati P' Perriqi ; Gamine ; L' neveu de s' maffaite sans tesse au P' tour Eiffel été sans l'assistance de persónne c'est ni comme el Boudiné.

Etat-civil de Nivelles

du 6 au 13 Juillet 1889.

NAISSANCES. — Paula-Gertrude-Louise Deville. — Jeanne-Clara-Onerine-Marie-Gh. Dusépulchre. — Bertha-Augusta-Henriette-Sidonie-Gh. Marq. — Paula-Zoé-Éléonore Delhoux.

MARIAGE. — Antoine-Gh. Calbert, 25 ans, cocher, avec Marie-Thérèse Vanden Bosch, 27 ans, servante.

DÉCÈS. — Jean-Joseph-Gilain, Delory, 83 ans, rentier, époux de Jeanne-Marie-Anne Patty, décédé chemin du nom de Jésus.

Froment les 100 kilogs, 17,50 francs — Seigle 10,00 — Avoine indigène, 13,50 — Escourgeon, 14,00 — Beurre, le 1/2 kilog 1,35 — Œufs, les 26, 1,80.

Étude de Maître Louis CASTELAIN, Notaire à Nivelles.

Le dit notaire vendra publiquement :

1^o Le lundi 22 juillet 1889, à 2 heures, chez J.-B. Roland, cabaretier à Bois-Seigneur-Isaac, les biens immeubles suivants :

Un hectare 71 ares 60 centiares de terre, à la Bruyère du Sacrement, sous Haut-Ittre et Braine-le-Château.

64 ares de terre, au champ des Manettes, sous Ophain.

64 ares 50 centiares de prairie, aux Culots, sous Ophain.

2^o Le lundi 29 juillet 1889, à 2 heures, chez Léopold Lelièvre, cabaretier à Ittre, les biens immeubles suivants, situés en cette commune :

Une Maison avec atelier, deux pièces au rez-de-chaussée, deux à l'étage, cave, grenier, dépendances, cour et jardin d'une contenance de 5 ares 83 centiares.

Une Maison contigue à la précédente, avec four, toits à pores, remise et jardin d'une contenance de 5 ares 83 centiares.

A LOUER

JOLIE MAISON DE RENTIER

RUE DE NAMUR, 20.

S'adresser Grand-Place, 39.

A VENDRE beau COMPTOIR neuf et DEUX CHASSIS.

Prendre adresse au bureau du journal.

AU SABOT

RUE DE BRUXELLES,

Estaminet tenu par HENRI LAURENT.

Moules et anguilles selon la saison.

A LOUER

Maison à usage d'estaminet

CHAUSSEE DE HAL, NIVELLES, (ancien Leduc).

Prix modéré.

S'adresser à M^{me} V^e Bary, boulevard de la Fleur de Lys.

A LOUER

pour le 15 septembre 1889, après la récolte levée :

UNE TRÈS-BONNE TERRE,

située campagne du Happart, sous Nivelles, s^{no} E n^o 208 du cadastre, contenant 1 hectare 62 ares 80 centiares.

Cette terre est occupée par J.-B^e Tilman, à Nivelles. S'adresser chez M. Frédéric Parmentier, rue de Soignies, à Nivelles.

A LOUER grange, écuries, remises, magasin à charbon et vaste cour, le tout situé place de l'Esplanade en ville.

S'adresser chez Monsieur Vancutsem, médecin-vétérinaire, rue Roblet, Nivelles.

Prochainement,

les magasins de chaussures de M. Victor DEWAMME, seront transférés du n^o 12, de la rue de Namur, au n^o 8 de la même rue, dans la maison occupée actuellement par M. PAQUET-FORET.

GRAND CHOIX

de POISSONS FRAIS & SALÉS

HUITRES BIEN FRAÎCHES

chez Albert MICHEL, poissonnier, rue du Coq, à Nivelles,

Connu pour ses prix modérés.

MAISON

R. FROMENT-ROUSSEAU

MENUISIER-ENTREPRENEUR

34, Faubourg de Namur, 34, Nivelles.

MAGASIN DE MEUBLES, GLACES & TOURNAGES.

PORTES ET CHASSIS.

AMEUBLEMENTS D'ESTAMINET & USTENSILES DE MÉNAGE.

Etuves et Cuisinières.

Literies, couffils, laines, flocons et voitures d'enfants.

Frédéric WILLAME, Banquier à Nivelles.

ACHAT & VENTE DE FONDS PUBLICS

Ordres de bourse, Coupons.

COMMISSION : UN FRANC PAR MILLE.

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvrements

A DES PRIX MODÉRÉS.

JEAN ANDRIEUX

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

OCCASION.

Vélocipède et machines à coudre pour tailleurs. — S'adr. bureau du journal.

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

ÉDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18,

vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8,60.

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

Nouvelle Invention

SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

OCT. LEHERTE

SERRURIER-POËLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887

FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chassis de couche, grillages, volières, meubles de jardins, gradins, tables, gloriettes, poulaiers, douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente se repliant avec grande facilité (nouveau système).

PRIX MODÉRÉS.

Compagnie belge

DES

PROPRIÉTAIRES RÉUNIS

FONDÉE EN 1821

pour l'assurance à primes contre l'incendie.

Agent principal Fréd. WILLAME, rue de Bruxelles à Nivelles.

Jules HYERNAUX-HOFMANN

Pâtissier-Confiseur-Glacier

GRAND'PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et soirées — Boîtes et dragées pour baptêmes — Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Conserve — Jambon — Vins et liqueurs — Eau gazeuse.

Pistolets rondelins et couques tous les jours à 7 heures du matin.

GOUTEZ LE BON TABAC

et les fins cigares

de JEAN SCHOLTUS

ANCIENNE MAISON DERNIS

Rue de Bruxelles à Nivelles.

Calorifères de construction.
Sonneries électriques et pneumatiques.

Outrages de poterie, serrurerie et ferronnerie.

Rue de Charleroi, 5, NIVELLES.
MAISON FRANÇOIS GALLY,

HAUTAIN Frères

faubourg de Mons, Nivelles

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux en grès vernissés pour canalisations, égouts, courbes, raccords, syphons, sterfspullen et vases de latrines ordinaires et à syphons : le tout provenant des meilleures fabriques.

LOUIS DEVILLE

ARCHITECTE

Faubourg de Namur à Nivelles.

Agent-dépositaire des Usines belges de Carreaux Céramiques.

Carreaux Céramiques fins, unis et incrustés. (Genres Maubeuge.)

Carreaux et Pavés Céramiques unis.

Ces produits sont admis dans les travaux de l'Etat, des communes et du Génie.

Carreaux en Ciment Portland comprimé.

Marbrerie complète. — Produits Réfractaires. — Poteries de grès vernissées. — Ciment Portland et Ciments ordinaires.

GROS ET DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence

MAISON ROMBOUTS

RUE S^e GERTRUDE, 18, NIVELLES

Marchand-Tailleur pour Dames, Hommes et Enfants.

Vêtements sur mesures en 12 heures Pantalons en 6 heures.

CONFECTION AU PREMIER

FAÇONS GARANTIES

pour jeunes gens et enfants,	depuis 10 fr.
pour hommes,	» 20 »
cheviote, pure laine croisée, col soie,	» 27 »
moscova, id. bordé, soigné,	» 30 »
id. bordé, double satin français,	» 33 »
id. bordé satin français, col velour soie, très soigné,	» 38 fr.
pour enfants,	depuis 6 fr.
pour hommes, très soigné,	» 16 »
grand choix de vêtements noirs, soigné,	» 24 »
PANTALONS ET GILETS EN TOUS GENRES	

PARDESSUS

COSTUMES

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER